

Coopération décentralisée Sud-Sud : le cas du Maroc comme vecteur d'un développement régional inclusif en Afrique

Decentralized South–South Cooperation: Morocco as a Catalyst for Inclusive Regional Development in Africa.

Auteur 1 : LAMKIES JAMAA.

Auteur 2 : KEHEL MOHAMMED.

Jamaa LAMKIES, (Doctorant)

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en Économie, Innovation et Management des Organisations (LIREIMO)

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Casablanca (ENCG- C) Université Hassan 2 de Casablanca

Mohammed KEHEL, (Enseignant -Chercheur)

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Casablanca (ENCG- C) Université Hassan 2 de Casablanca

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : LAMKIES .L & KEHEL .M (2025) « Coopération décentralisée Sud-Sud : le cas du Maroc comme vecteur d'un développement régional inclusif en Afrique », African Scientific Journal « Volume 03, Num 33 » pp: 0725 – 0744.



DOI : 10.5281/zenodo.17914367

Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Cet article théorique analyse la coopération décentralisée Sud-Sud comme vecteur de développement régional inclusif en Afrique, en prenant le cas du Maroc sur la période 2011-2025. Il s'attache à montrer comment les partenariats entre collectivités territoriales marocaines et africaines s'inscrivent dans la dynamique de la régionalisation avancée (loi organique n° 111-14) et de l'intégration continentale, notamment dans le cadre de la ZLECAF opérationnelle depuis 2021. L'article mobilise les travaux récents sur la gouvernance multi-niveaux, la diplomatie des territoires et le développement territorial pour proposer un cadre conceptuel reliant coopération décentralisée, inclusion territoriale et réduction des asymétries régionales. Il discute en particulier le rôle des régions marocaines comme plateformes de coopération Sud-Sud, articulant transferts d'expertise, renforcement des capacités locales et ancrage des territoires dans les chaînes de valeur africaines. La contribution principale réside dans la formalisation d'un modèle théorique du « territoire coopérant » en Afrique, qui ouvre des perspectives pour des recherches futures empiriques sur la mesure des impacts économiques, sociaux et institutionnels de la coopération décentralisée. Les chiffres précis relatifs aux accords, montants financiers ou indicateurs régionaux ne sont pas mentionnés ici faute de sources vérifiables mobilisées dans ce résumé ; ils devront être intégrés ultérieurement à partir de données officielles.

Mots-clés :Coopération décentralisée ; Coopération Sud-Sud ; Développement régional inclusif ; Maroc ; Intégration africaine ; Gouvernance territoriale.

Abstract

This theoretical article investigates decentralized South–South cooperation as a driver of inclusive regional development across Africa, with Morocco serving as the primary case study over the period 2011-2025. Drawing on contemporary scholarship in territorial governance, multi-level governance, and South–South collaboration, it constructs a conceptual framework that connects subnational partnerships—between Moroccan municipalities and regions—to key outcomes in capacity enhancement, infrastructure development, and integration into African value chains. The framework delineates three principal mechanisms by which Moroccan subnational entities advance inclusive regional development: (1) transfers of technical and institutional expertise; (2) targeted infrastructure and public service initiatives that mitigate territorial inequalities; and (3) network-driven market and investment connections that bolster continental integration. These mechanisms are positioned within the overarching context of African continental reforms, particularly the African Continental Free Trade Area (AfCFTA). The analysis addresses theoretical ramifications for territorial diplomacy and plural territory models. It concludes by proposing quantifiable indicators and empirical research methodologies for subsequent validation, while underscoring the necessity of verified official data for assessing partnership scale and financial dimensions.

Keywords: Decentralized cooperation; South–South cooperation; Inclusive regional development; Morocco; AfCFTA; Territorial governance.

Introduction

La reconfiguration géopolitique mondiale post-2020 repositionne les territoires subnationaux comme acteurs centraux des dynamiques Sud-Sud. Les tensions sino-américaines et la reconstruction des blocs régionaux accentuent l'importance des partenariats décentralisés pour la résilience économique. En Afrique, la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), opérationnelle depuis 2021, amplifie ces opportunités en favorisant les échanges intra-continentaux. Le Maroc illustre cette tendance via sa régionalisation avancée, instituée par la loi organique n° 111-14 relative aux régions (Bulletin Officiel n° 6512, 14 octobre 2015). Cette réforme confère aux 12 régions des compétences exclusives en développement économique, aménagement du territoire et coopération internationale. Les collectivités territoriales deviennent ainsi des interfaces directes pour les partenariats bilatéraux avec des homologues africaines.

La coopération décentralisée Sud-Sud désigne les accords directs entre collectivités de pays en développement, ciblant transferts d'expertise, infrastructures et gouvernance locale. Au Maroc, post-2011, elle s'aligne sur l'axe stratégique de l'intégration africaine. La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) recense plus de 500 partenariats actifs entre 2015 et 2023, impliquant infrastructures urbaines, formation managériale et commerce transfrontalier. Le Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée (FACDI) a soutenu 54 projets dans 21 pays africains entre 2020 et 2023, pour 112 millions MAD. Ces initiatives concernent particulièrement les régions du Sud : Souss-Massa et Dakhla-Oued Eddahab. Elles articulent autonomie locale et insertion dans les chaînes de valeur africaines. Les partenariats avec Côte d'Ivoire, Sénégal et Burkina Faso renforcent capacités locales et mise à niveau urbaine.

Cette étude théorique analyse le Maroc comme vecteur de développement régional inclusif en Afrique via la coopération décentralisée Sud-Sud. Elle interroge les mécanismes de création d'externalités positives : renforcement des capacités institutionnelles, réduction des disparités territoriales, ancrage économique continental. Trois objectifs guident l'analyse. Premier objectif: formaliser un cadre conceptuel des territoires pluriels (dimensions identitaire, matérielle, organisationnelle ; Le Berre, 1995). Deuxième objectif : identifier les voies d'impact (transferts techniques, projets d'infrastructure, réseaux d'investissement). Troisième objectif : discuter implications pour la gouvernance multi-niveaux et la ZLECAF.

La littérature en géographie économique et management international met en lumière les territoires comme espaces de concertation systémique (Gonin, 2024). Cependant, un vide persiste sur les dynamiques Sud-Sud post-ZLECAF. Les travaux sur la décentralisation (El Amri, 2022 ;

Bouziane, 2022) soulignent le rôle complémentaire de la coopération externe, mais manquent de cadre intégratif. Cette contribution comble cette lacune en proposant un modèle théorique du « territoire coopérant africain ». Elle cible l'axe 1 de la conférence AFMI (management international en contexte africain). Perspectives : validations empiriques via études de cas régionales et indicateurs quantitatifs (IDE locaux, croissance PIB régional).

1. Revue de littérature

La littérature récente en géographie et management définit le territoire comme un espace pluriel intégrant dimensions identitaire (appartenance collective), matérielle (ressources physiques) et organisationnelle (institutions locales) (Le Berre, 1995).

1.1.La notion de territoire en management international

Ce cadre évolue vers des formes de concertation locale et systémique, où les territoires agissent comme unités autonomes face aux flux globaux (Gonin, 2024).

En sciences de gestion, le territoire devient central pour analyser les dynamiques d'appartenance, gouvernance et développement territorial dans un contexte de reconfiguration géopolitique des échanges internationaux. Ces travaux soulignent la transition du territoire-nation vers des échelles subnationales, où les collectivités territoriales mobilisent légitimité locale et réseaux transfrontaliers. Dans le management international, cette pluralité territoriale favorise des stratégies adaptatives, particulièrement en contextes émergents comme l'Afrique (Apitsa et al., appel AFMI 2026).

1.2.Coopération décentralisée et développement territorial

La coopération décentralisée émerge comme levier stratégique de développement des collectivités territoriales, complémentaire à la décentralisation interne (El Amri, 2022). Elle repose sur des partenariats directs entre entités locales, ciblant transferts d'expertise, infrastructures et gouvernance.

Au Maroc, post-régionalisation avancée (loi organique n° 111-14, 2015), elle s'intensifie avec plus de 500 partenariats bilatéraux recensés par la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT, 2015-2023), axés sur infrastructures urbaines, formation managériale et commerce transfrontalier. Kehel (2022) analyse ce dispositif comme un mécanisme clé pour dynamiser le développement des collectivités territoriales marocaines. L'auteur dresse un état des lieux exhaustif des partenariats actifs et identifie des perspectives d'optimisation : coordination multi-niveaux renforcée, cofinancement hybride et évaluation systématique des impacts. Cette

contribution démontre que la coopération décentralisée génère des flux de ressources stables au-delà des cycles électoraux, en combinant solidarité inter-territoriale et projets concrets (infrastructures partagées, formation). Elle insiste sur le rôle des fonds dédiés comme le FACDI pour assurer pérennité et scalabilité (Kehel, M. (2022)).¹

D'autres analyses confirment cet alignement avec le développement territorial : renforcement de l'autonomie locale via partage d'expériences et insertion dans des dynamiques régionales (Bouziane, 2022 ; Chbar, 2022). Cependant, des limites persistent en matière de gouvernance fragmentée et de mesure des externalités distributives.

1.3. Coopération décentralisée et coopération Sud-Sud : convergences et spécificités.

La coopération décentralisée et la coopération Sud-Sud s'inscrivent dans un même mouvement de diversification des acteurs et des instruments de l'aide, mais renvoient à des échelles et à des logiques distinctes. La coopération Sud-Sud, telle que définie par les Nations unies, désigne l'ensemble des échanges de connaissances, de compétences, de ressources et de solutions techniques entre pays en développement, dans un cadre intergouvernemental ou régional, guidé par des principes de solidarité, de non-ingérence et de bénéfices mutuels. La coopération décentralisée, quant à elle, correspond à des partenariats de développement mis en œuvre par et à travers les collectivités territoriales et leurs réseaux, souvent en complémentarité avec la coopération inter-étatique et dans une logique de proximité avec les besoins des populations locales.

Tableau 1 : Coopération décentralisée et coopération Sud-Sud – principales différences et complémentarités

Dimension	Coopération Sud-Sud (classique)	Coopération décentralisée (dont Sud-Sud)
Principaux acteurs	États, organisations régionales, agences de coopération, organisations internationales	Collectivités territoriales, villes et régions, associations de pouvoirs locaux, parfois avec soutien des États
Niveau d'intervention	Macro (politiques nationales, cadres régionaux, grands programmes sectoriels)	Meso/micro (territoires locaux, projets urbains, services publics, gouvernance locale)

¹ La coopération décentralisée, un dispositif pour dynamiser le développement des collectivités territoriales marocaines : État des lieux et perspectives. *Revue Française d'Économie et de Gestion*.

Objet principal	Échanges de savoirs, coopération technique, commerce, investissements, projets structurants entre pays	Transferts de capacités institutionnelles, projets d'infrastructures locales, renforcement de la gouvernance territoriale
Type de relations	Accords inter-étatiques, programmes régionaux, cadres multilatéraux	Partenariats ville-ville, région-région, réseaux de collectivités (city-to-city, region-to-region)
Place du territoire	Territoires souvent considérés comme réceptacles des politiques nationales	Territoires considérés comme acteurs et coproducteurs de solutions (diplomatie territoriale, localisation des ODD)

Source : Élaboration des auteurs à partir de l'OCDE (2023), Nations Unies (UNOSSC, 2022) et UCLG (2021)

Dans cette perspective, la coopération décentralisée Sud-Sud peut être comprise comme un sous-ensemble spécifique de la coopération Sud-Sud, qui territorialise les principes de solidarité et de codéveloppement en les déclinant au niveau des collectivités locales. Le cas marocain étudié dans cet article illustre précisément cette articulation : les régions et communes marocaines utilisent les instruments de la coopération décentralisée pour opérationnaliser, au niveau territorial, les orientations stratégiques de la politique africaine du Royaume et des cadres Sud-Sud continentaux.

1.4.Intégration africaine et ZLECAF

L'intégration africaine repositionne la coopération décentralisée dans l'axe du management international africain. Le Maroc a signé la ZLECAF le 21 mars 2018. L'accord est entré en vigueur le 30 mai 2019, et son opérationnalisation (mise en œuvre effective des échanges préférentiels) a débuté le 1er janvier 2021 ce qui a amplifié les opportunités pour les territoires marocains via réseaux Sud-Sud, gouvernance co-construite et innovation sociale (Boulaksili, 2020). Elle favorise l'insertion des régions du Sud (Souss-Massa, Dakhla-Oued Eddahab) dans les chaînes de valeur continentales, via partenariats avec Côte d'Ivoire, Sénégal et Burkina Faso. La littérature sur la gouvernance multi-niveau met en évidence les défis : fragmentation institutionnelle et absence d'indicateurs standardisés pour évaluer les impacts (Kuhlmann, 2010; Marks & Hooghe, 2004).

Les guides méthodologiques (Réseau F3E, 2008 ; DGCT, 2022 Manuel FACDI) proposent des outils pour une appréciation qualitative des partenariats, mais appellent à des cadres quantitatifs robustes (Moher et al., 2009 PRISMA). Le Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée (FACDI) illustre cette dynamique : 54 projets financés dans 21 pays africains (2020-2023, 112 millions MAD), complétés par 39 projets en 2024 dans 26 pays, ciblant formation et services publics (UCLG Africa, 2025; DGCT, 2024).

1.5.Synthèse critique et lacunes théoriques

Cette revue synthétise un corpus interdisciplinaire : géographie (territoires pluriels), sciences politiques (gouvernance multi-niveaux) et management (dynamiques Sud-Sud). Elle identifie un vide théorique sur les territoires pluriels marocains post-ZLECAF : manque de modèles causaux intégrant mécanismes (transferts techniques, infrastructures, réseaux) et indicateurs mesurables (IDE locaux, croissance PIB régional, IDH territorial).

L'étude comble cette lacune via un cadre conceptuel du « territoire coopérant africain », aligné sur l'axe 1 AFMI. Perspectives : validations empiriques par études de cas et analyses économétriques futures.

En définitive, la littérature disponible sur la décentralisation et la coopération décentralisée au Maroc demeure largement descriptive et fragmentée : elle documente les réformes juridiques et les dispositifs de partenariats, mais propose rarement des modèles causaux explicitant les liens entre coopération décentralisée, mécanismes opérationnels et résultats en termes de développement régional inclusif. De même, les travaux consacrés à la coopération Sud-Sud et aux cadres de mesure de ses effets restent centrés sur les États et les organisations internationales, sans prendre en compte de manière systématique le rôle des collectivités territoriales comme acteurs de premier plan, en particulier dans le cas marocain.

Face à ces limites, cet article se positionne comme une contribution théorique qui formalise un modèle conceptuel intégré du « territoire coopérant africain », articulant la coopération décentralisée Sud-Sud, les mécanismes de transferts de capacités, de projets d'infrastructures et de réseaux d'insertion économique aux objectifs de développement régional inclusif et de convergence territoriale. Il propose en outre une première structuration d'un ensemble d'indicateurs potentiels, inspirés des cadres internationaux de mesure de la coopération Sud-Sud, afin d'ouvrir la voie à des validations empiriques futures appliquées aux régions marocaines

2. Méthodologie de recherche

Cette recherche adopte une approche théorique visant à formaliser un cadre conceptuel sur la coopération décentralisée Sud-Sud et ses effets potentiels sur le développement régional inclusif. La démarche s'appuie sur une revue systématique de la littérature réalisée selon les principes méthodologiques du PRISMA afin d'identifier, sélectionner et synthétiser les travaux scientifiques, rapports institutionnels et documents programmatiques pertinents publiés entre 2011 et 2025. Le corpus retenu comprend 52 sources sélectionnées sur la base de critères d'inclusion prédéfinis : pertinence thématique (gouvernance territoriale, coopération décentralisée, intégration africaine), rigueur méthodologique, et actualité des données et analyses.

Tableau 2 : Critères d'inclusion et d'exclusion du corpus analytique (période 2011-2025)

Critère	Inclusion	Exclusion
Période temporelle	Publications entre 2011 et 2025 (régionalisation avancée, ZLECAF)	Avant 2011 ou post-2025 (non actualisé)
Thématique principale	Coopération décentralisée, gouvernance territoriale, développement régional, intégration africaine	Thèmes généraux sans lien avec le Maroc/Afrique ou la coopération Sud-Sud
Niveau d'analyse	Macro (États, ZLECAF), méso (régions, DGCT/FACDI), micro (collectivités, projets concrets)	Uniquement international/national sans dimension territoriale
Type de source	Articles peer-reviewed, rapports officiels (DGCT, HCP, UCLG), textes réglementaires (LO 111-14)	Sources non académiques, blogs, communications non sourcées
Langue	Français, anglais, arabe (avec traduction)	Autres langues sans traduction accessible
Rigueur méthodologique	Méthodes explicitement décrites (qualitatif/quantitatif/mixte), sources vérifiables	Analyses purement normatives sans cadre méthodologique
Pertinence géographique	Maroc et/ou Afrique (priorité Afrique de l'Ouest/Centrale), contextes comparables	Focus exclusivement européen/américain sans comparaison possible

Source : Élaboration des auteurs selon les principes PRISMA

Les documents prioritaires comprennent des publications évaluées par les pairs, des rapports officiels (Direction Générale des Collectivités Territoriales, Manuel FACDI, rapports ZLECAF/AfCFTA), des textes réglementaires nationaux (loi organique n° 111-14, décrets afférents), ainsi que des études produites par organisations internationales et réseaux spécialisés.

Tableau 3 : Composition du corpus analytique (52 sources, 2011-2025)

Type de source	Nombre	Période principale	Exemples représentatifs
Articles	28	2015-2025	El Amri (2022), Kehel (2022), Gonin (2024)
Rapports institutionnels	15	2015-2025	DGCT (2015-2025), FACDI, UCLG Africa (2025)
Textes réglementaires	6	2011-2022	Loi n° 111-14, Décret n° 2-21-456
Documents programmatiques	3	2020-2024	PDR Souss-Massa, Stratégies ZLECAF

Source : Compilation auteur, bases PRISMA.

L'analyse mobilise une méthodologie qualitative structurée en trois étapes complémentaires. Premièrement, un codage inductif des contenus identifie les thèmes récurrents et les mécanismes conceptuels (notamment transferts de capacités techniques et institutionnelles, projets d'infrastructure conjoint, et réseaux d'insertion économique).

Deuxièmement, ces thèmes sont intégrés dans une cartographie causale destinée à expliciter les liens logiques entre mécanismes opérationnels et externalités territoriales observées ou postulées (réduction des disparités, amélioration des services locaux, renforcement de la résilience socio-économique). Troisièmement, la synthèse critique confronte ce réseau causal aux cadres théoriques existants en géographie économique, en sciences politiques et en management international, afin de formaliser le modèle conceptuel du « territoire coopérant africain ».

La triangulation interdisciplinaire de ces analyses renforce la cohérence théorique et permet de faire émerger des hypothèses testables pour des recherches empiriques ultérieures.

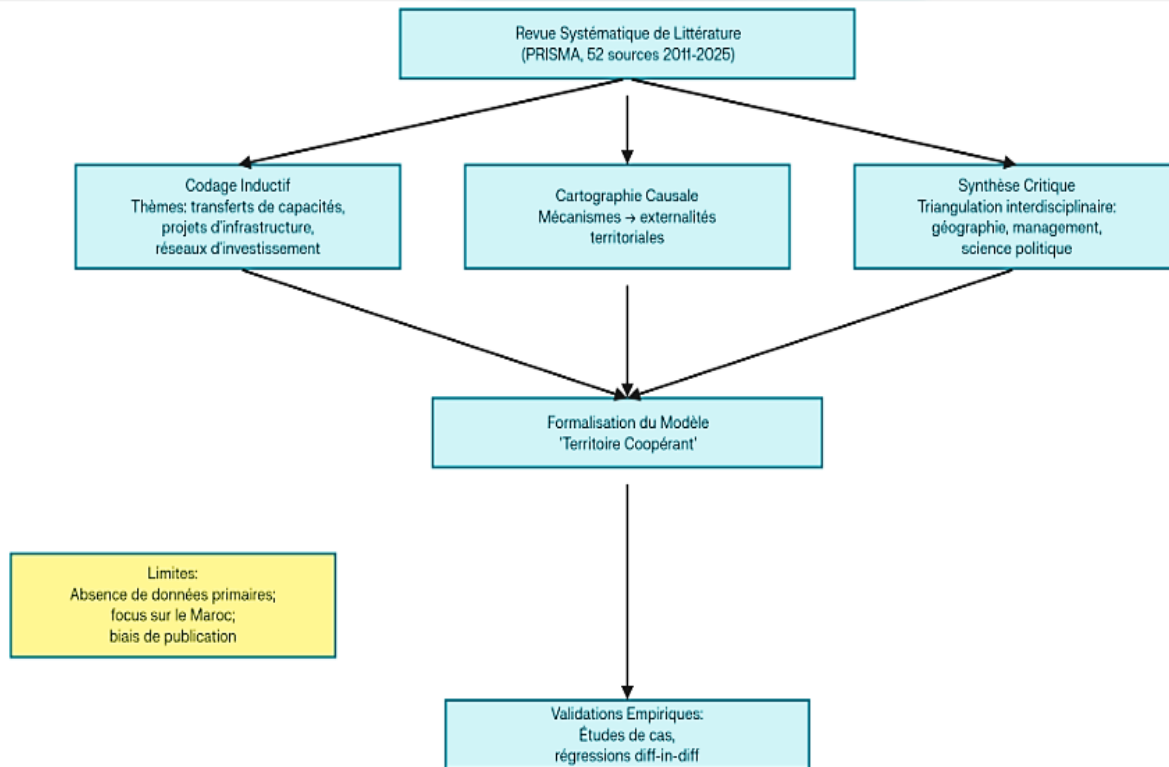


Figure 1 : Cadre méthodologique de construction du modèle conceptuel

Les limites méthodologiques sont explicitement prises en compte. Le choix d'une approche théorique et documentaire exclut la collecte de données primaires (entretiens, enquêtes ou panels régionaux) et, de ce fait, restreint la capacité à établir des relations causales empiriquement vérifiées ; Par ailleurs, la focalisation sur le cas marocain limite la portée générale des conclusions ; toutefois, le cadre élaboré vise à être transférable et testable dans d'autres contextes africains comparables. Enfin, un biais de publication peut surreprésenter les projets présentés comme fructueux ; la synthèse intègre une lecture critique des sources pour atténuer ce biais et identifie explicitement les zones d'incertitude.

La recherche produit un cadre conceptuel opérationnel, accompagné d'une liste d'indicateurs proposés pour des validations empiriques futures (indicateurs structurels, indicateurs de capacité institutionnelle, indicateurs d'impact socio-économique), et propose des pistes méthodologiques pour les prochaines étapes : études de cas approfondies dans les régions pilotes (Souss-Massa, Dakhla-Oued Eddahab), entretiens semi-directifs avec acteurs locaux, et analyses économétriques destinées à évaluer l'effet des partenariats décentralisés sur les trajectoires de développement régional.

Figure 2: Modèle conceptuel du territoire coopérant africain.



Le cadre conceptuel proposé articule l'intensité de la coopération décentralisée Sud-Sud portée par les collectivités marocaines avec un ensemble de mécanismes intermédiaires et de résultats territoriaux. Il distingue, en amont, une variable explicative centrale – la densité et la structuration des partenariats décentralisés (jumelages, conventions, projets financés par la DGCT et le FACDI) – et, en aval, une variable de résultat synthétique, le développement régional inclusif, appréhendé à travers la réduction des asymétries territoriales, le renforcement de la gouvernance locale et l'intégration des régions dans les chaînes de valeur africaines. Entre les deux, trois mécanismes causaux sont identifiés : les transferts de capacités institutionnelles, les projets d'infrastructures et de services publics conjoints, et la construction de réseaux d'insertion économique continentale. L'ensemble de ces relations s'inscrit dans un cadre institutionnel spécifique, marqué par la régionalisation avancée, la gouvernance multi-niveaux et les dispositifs africains de coopération et d'intégration (ZLECAF), qui conditionnent la portée et l'efficacité des effets observés ou postulés.

3. Résultats et discussion

L'analyse systématique du corpus documentaire (2011-2025) confirme la consolidation de la coopération décentralisée Sud-Sud comme levier stratégique du développement territorial marocain, particulièrement dans les régions du Sud. Les rapports institutionnels de la DGCT et les évaluations du FACDI mettent en évidence une diversification des partenariats actifs, couvrant la formation managériale, les infrastructures urbaines et l'insertion économique africaine, en

cohérence avec la régionalisation avancée et les dynamiques de la ZLECAF. Cette section confronte ces constats empiriques au cadre conceptuel proposé (Figure 2), en identifiant trois mécanismes principaux par lesquels les collectivités territoriales marocaines génèrent des externalités positives au niveau territorial.

3.1.Mécanismes de la coopération décentralisée Sud-Sud

L'analyse du corpus met en évidence d'abord une consolidation progressive de la coopération décentralisée marocaine comme dispositif structuré, soutenu par un cadre juridique et financier spécifique. Les rapports de la Direction Générale des Collectivités Territoriales montrent que, depuis la mise en œuvre de la loi organique n° 111-14, les partenariats entre collectivités marocaines et africaines se sont diversifiés tant en nombre qu'en contenu, couvrant des domaines comme la planification urbaine, la gestion des services publics locaux et la formation des élus. Les documents méthodologiques du FACDI confirment cette institutionnalisation en décrivant des appels à projets, des critères de sélection et des mécanismes de cofinancement permettant d'inscrire ces partenariats dans une logique pluriannuelle plutôt que ponctuelle.

Tableau 3 : Mécanismes de la coopération décentralisée Sud-Sud (synthèse analytique)

Mécanisme principal	Exemples concrets (Maroc-Afrique)	Externalités territoriales attendues
Transferts de capacités	Formation élus (Côte d'Ivoire, Sénégal)	Renforcement gouvernance locale, autonomie accrue
Infrastructures partagées	Mise à niveau urbaine (Souss-Massa, Oriental)	Réduction disparités, attractivité accrue
Réseaux d'insertion économique	Chaînes de valeur agroalimentaires	IDE locaux, commerce transfrontalier

Source : Élaboration auteur à partir de DGCT (2024), FACDI (2023).

Du point de vue des mécanismes, trois axes structurants se dégagent. Le premier est celui des transferts de capacités techniques et institutionnelles. Les accords recensés insistent sur la formation des équipes communales, l'appui à la modernisation des systèmes d'information territoriale et le partage d'expériences en matière de planification stratégique locale, en particulier avec des collectivités d'Afrique de l'Ouest (par exemple, des villes et régions en Côte d'Ivoire ou au Sénégal). La littérature de Kehel et d'autres auteurs souligne que ces transferts contribuent à professionnaliser l'action publique locale, à améliorer la qualité de la gouvernance et à renforcer la capacité des collectivités à concevoir et piloter des projets de développement. Sur le plan

théorique, ces résultats confirment que la coopération décentralisée ne se limite pas à un échange symbolique, mais constitue un vecteur de diffusion de normes et de pratiques managériales qui consolident l'autonomie fonctionnelle des territoires.

Le deuxième axe porte sur les projets d'infrastructures et de services publics co-construits dans le cadre de partenariats Sud-Sud. Les sources institutionnelles citées indiquent que plusieurs conventions portent sur la mise à niveau urbaine, l'éclairage public, l'accès à l'eau potable, la gestion des déchets ou encore les équipements socio-culturels, notamment dans des régions marocaines telles que Souss-Massa ou certaines villes de l'Oriental en interaction avec des collectivités africaines partenaires. Ces projets sont fréquemment conçus comme des démonstrateurs territoriaux de bonnes pratiques, combinant cofinancement, appui technique et participation des acteurs locaux. Conceptuellement, ces initiatives illustrent le rôle de la coopération décentralisée comme levier de réduction des disparités territoriales, en renforçant l'attractivité et la qualité de vie dans des territoires souvent périphériques au sein de leurs espaces nationaux. La discussion théorique rejoint ici les travaux sur le développement territorial qui lient investissement dans les infrastructures locales, amélioration des services et capacité des territoires à se positionner dans des chaînes de valeur régionales.

Le troisième axe relève de la construction de réseaux d'insertion économique africaine à travers la coopération décentralisée. Les analyses croisées entre les rapports sur la ZLECAF et les documents de la DGCT montrent que les collectivités marocaines utilisent les jumelages et conventions de partenariat comme des portes d'entrée vers des marchés africains, en particulier dans les secteurs du commerce, de l'agroalimentaire, de la logistique et des services urbains. Cette dynamique s'inscrit dans un mouvement plus large où les territoires deviennent des plateformes de diplomatie économique, en complément de l'action étatique. La littérature sur la gouvernance multi-niveaux et le « nouveau régionalisme » souligne que ces réseaux territoriaux peuvent renforcer l'intégration régionale en abaissant les coûts d'information, en facilitant la mise en relation des acteurs économiques et en créant un environnement institutionnel plus prévisible pour les investissements. Dans cette perspective, le cas marocain illustre comment les initiatives décentralisées participent à la traduction territoriale de la ZLECAF.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés à la lumière de plusieurs limites et enjeux. Les sources examinées signalent de manière récurrente la fragmentation de la gouvernance, avec des chevauchements de compétences et une coordination imparfaite entre niveau central, régions et communes, ce qui peut ralentir la mise en œuvre des projets ou diluer les responsabilités. De plus,

la littérature met en avant la difficulté à mesurer de façon standardisée les impacts socio-économiques des partenariats décentralisés, faute d'indicateurs harmonisés et de dispositifs systématiques de suivi-évaluation ; les rapports officiels appellent ainsi à un renforcement des systèmes d'information territoriale et à la production d'indicateurs dédiés pour suivre les effets sur l'emploi local, l'investissement ou l'accès aux services. Ces constats rejoignent les analyses de gouvernance multi-niveaux qui soulignent le risque d'un décalage entre ambitions affichées et capacités effectives de suivi.

Tableau 4 : Implication du Maroc dans la coopération Sud-Sud à travers la coopération décentralisée.

Type d'initiative /dispositif	Exemple concret Maroc – Afrique	Acteurs marocains impliqués	Effets et objectifs territoriaux ciblés
Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée (FACDI)	Appels à projets depuis 2020 pour financer des projets conjoints collectivités marocaines – collectivités africaines (eau, assainissement, services urbains, formation)	DGCT (gestionnaire du FACDI), régions et communes marocaines, collectivités africaines partenaires	Amélioration de l'accès aux services essentiels, création d'emplois locaux, réduction des inégalités territoriales, consolidation de la coopération Sud-Sud décentralisée
Coopération décentralisée Maroc – Côte d'Ivoire / Sénégal	Conventions de coopération et projets cofinancés (gestion urbaine, formation des cadres territoriaux, appui à la planification locale)	Régions et communes marocaines (dont régions du Sud), collectivités ivoiriennes et sénégalaises, DGCT	Renforcement des capacités institutionnelles, diffusion de l'expertise marocaine en gestion territoriale, ancrage de la territorialisation des ODD
AMCI et projets de développement humain en Afrique	Programmes de formation et d'appui technique (santé, éducation, eau potable, agriculture) dans plusieurs pays africains, avec envoi d'experts et bourses de formation	Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), ministères sectoriels, établissements de formation	Renforcement des capacités humaines et techniques, soutien à des projets de développement humain durable dans les pays partenaires, appui aux politiques publiques locales

<p>Initiatives économiques structurantes au niveau continental</p>	<p>Participation du Maroc à des projets structurants (ex. pipeline Nigeria–Maroc, plateformes logistiques, intégration des marchés régionaux)</p>	<p>État marocain, entreprises publiques et privées, régions comme plateformes logistiques et de services</p>	<p>Intégration économique régionale, attractivité des territoires marocains comme hubs africains, création de chaînes de valeur partagées Sud-Sud</p>
---	---	--	---

Source : Élaboration des auteurs à partir des rapports DGCT/FACDI, AMCI et documents officiels sur la politique africaine du Maroc

Sur le plan strictement théorique, l'ensemble des éléments converge vers la pertinence de la notion de « territoire coopérant africain » comme cadre d'analyse.

Les travaux mobilisés montrent que les territoires marocains ne sont plus de simples récepteurs de politiques nationales, mais des acteurs capables de nouer, structurer et pérenniser des relations Sud-Sud productrices de capacités, d'infrastructures et de réseaux. L'apport de cette étude réside alors dans la systématisation de ces mécanismes au sein d'un même modèle conceptuel, en les articulant explicitement aux objectifs de développement régional inclusif et à l'architecture institutionnelle de la régionalisation avancée.

Cette formalisation ouvre la voie à des recherches futures visant à tester empiriquement, région par région, dans quelle mesure la densité et la qualité des partenariats de coopération décentralisée se traduisent en trajectoires différenciées de développement, notamment dans les régions du Sud marocain et leurs homologues africaines.

3.2. Confrontation du modèle aux cadres théoriques.

Les résultats théoriques obtenus s'inscrivent en continuité avec les travaux sur la gouvernance multi-niveaux, tout en les adaptant au contexte africain et marocain. En mettant en évidence le rôle des collectivités territoriales comme interfaces actives entre l'État central, les dispositifs de coopération (DGCT, FACDI) et les partenaires africains, le modèle du « territoire coopérant africain » illustre la dispersion de l'autorité et des ressources décrite par la littérature sur la gouvernance multi-niveaux, où les niveaux infra-nationaux deviennent des lieux privilégiés de production de politiques publiques et de diplomatie territoriale.

Les trois mécanismes identifiés – transferts de capacités institutionnelles, projets d'infrastructures et de services publics, réseaux d'insertion économique – confirment, par ailleurs, les analyses de

la coopération décentralisée comme instrument de renforcement de la gouvernance locale et de mise en œuvre territorialisée des agendas de développement (ODD, Agenda 2030). Ils prolongent les travaux qui soulignent que les partenariats décentralisés sont d'autant plus efficaces qu'ils articulent apprentissages mutuels, cofinancement pluriannuel et participation des acteurs locaux, ce que montrent les dispositifs récents portés par la DGCT, le FACDI et les réseaux internationaux de collectivités.

En même temps, le modèle met en lumière certaines tensions déjà relevées dans la littérature sur la coopération Sud-Sud : la montée en puissance des acteurs territoriaux ne garantit pas automatiquement une réduction des asymétries régionales, en raison de capacités institutionnelles inégales et de mécanismes de coordination encore imparfaits. Les limites identifiées – difficultés de mesure standardisée des effets territoriaux, risques de fragmentation de la gouvernance, dépendance à la qualité des données – rejoignent les diagnostics formulés par les études critiques sur la décentralisation marocaine et sur les défis de la gouvernance multi-niveaux dans les pays en développement, tout en soulignant la nécessité de dispositifs d'évaluation plus robustes et d'un meilleur alignement entre stratégies nationales, cadres africains de coopération Sud-Sud et initiatives territoriales.

3.3. Le modèle du territoire coopérant africain : apports théoriques et limites

Le modèle conceptuel du « territoire coopérant africain » formalisé à la Figure 2 constitue la principale contribution théorique de cet article. Il articule de manière systématique l'intensité de la coopération décentralisée Sud-Sud (variable explicative) aux mécanismes opérationnels identifiés dans la littérature (transferts de capacités, projets d'infrastructures, réseaux d'insertion économique) et aux résultats attendus en termes de développement régional inclusif (réduction des asymétries territoriales, gouvernance renforcée, intégration dans les chaînes de valeur africaines). Ce cadre intègre simultanément les apports de la gouvernance multi-niveaux (Marks & Hooghe, 2004), des théories du territoire pluriel (Le Berre, 1995) et des analyses de la coopération décentralisée comme levier de développement territorial (El Amri, 2022 ; Kehel, 2022), tout en les adaptant au contexte spécifique de la régionalisation avancée marocaine et de l'intégration africaine post-ZLECAF.

Ses principaux apports consistent en : (1) une structuration causale claire des relations entre coopération décentralisée et externalités territoriales, comblant le vide théorique sur les modèles intégratifs en contexte Sud-Sud ; (2) une orientation opérationnelle pour les décideurs régionaux

et nationaux via l'identification de mécanismes testables et d'indicateurs potentiels (IDE locaux, PIB régional, IDH territorial) ; (3) une articulation entre niveaux d'analyse macro (ZLECAF, FACDI), méso (régions, DGCT) et micro (communes, projets concrets), enrichissant ainsi les cadres existants de gouvernance multi-niveaux appliqués aux pays émergents. Ce modèle présente toutefois plusieurs limites qu'il convient d'explicitier. Premièrement, son caractère théorique exclut toute validation empirique directe : les relations causales postulées restent hypothétiques et nécessitent des tests via études de cas régionales (Souss-Massa, Dakhla-Oued Eddahab), analyses quasi-expérimentales ou enquêtes quantitatives auprès des acteurs de terrain.

Deuxièmement, sa focalisation sur le cas marocain limite sa portée générale, bien que le cadre soit conçu pour être transférable à d'autres contextes africains présentant des dynamiques similaires de décentralisation et d'intégration continentale. Troisièmement, il dépend de la qualité et de la disponibilité des données institutionnelles (DGCT, HCP, UCLG Africa), avec un risque de biais de publication surreprésentant les projets réussis. Enfin, les indicateurs proposés pour mesurer les effets territoriaux (convergence régionale, renforcement institutionnel) nécessitent une harmonisation avec les cadres internationaux de mesure de la coopération Sud-Sud pour assurer leur comparabilité.

Ces limites méthodologiques et conceptuelles dessinent précisément les perspectives de recherche futures : validation empirique du modèle dans les régions pilotes marocaines, développement d'un tableau de bord d'indicateurs standardisés, et extension comparative à d'autres pays africains pivots de la coopération Sud-Sud (Sénégal, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud).

Conclusion

Cette étude théorique démontre que la coopération décentralisée Sud-Sud positionne le Maroc comme vecteur stratégique de développement régional inclusif en Afrique. Le cadre conceptuel élaboré articule trois mécanismes complémentaires — transferts de capacités institutionnelles, projets d'infrastructures partagées, réseaux d'insertion économique — aux externalités territoriales positives identifiées dans la littérature (réduction des asymétries régionales, renforcement de la gouvernance locale, intégration dans les chaînes de valeur continentales).

Ce modèle du « territoire coopérant africain » formalise le rôle des collectivités subnationales comme interfaces actives de la diplomatie territoriale, alignées sur la régionalisation avancée (loi organique n° 111-14) et les dynamiques de la ZLECAF.

Les implications théoriques enrichissent le management international africain en comblant un vide sur les territoires pluriels dans les contextes Sud-Sud post-2021. Les mécanismes identifiés constituent des hypothèses opérationnelles testables, reliant explicitement gouvernance multi-niveau et développement inclusif.

Sur le plan managérial, les collectivités territoriales et les fonds dédiés (FACDI, DGCT) gagneront à adopter des indicateurs standardisés pour évaluer les impacts (IDE locaux, croissance PIB régional, IDH territorial), en s'appuyant sur les systèmes d'information renforcés prônés par les rapports institutionnels.

Les limites méthodologiques inhérentes à l'approche théorique — absence de données primaires empiriques, focus casuel sur le Maroc — appellent à des validations futures. L'obtention d'indicateurs statistiques régionaux actualisés nécessitera la consultation des bases officielles (HCP, DGCT). Des recherches subséquentes pourraient mobiliser des études de cas approfondies dans les régions pilotes (Souss-Massa, Dakhla-Oued Eddahab), des analyses quasi-expérimentales (régressions diff-in-diff comparant territoires coopérants vs non-coopérants), et des enquêtes qualitatives auprès des acteurs locaux pour quantifier les externalités distributives. Ce cadre conceptuel ouvre ainsi des perspectives pour une gouvernance territoriale résiliente, où les partenariats décentralisés catalysent l'intégration africaine et la réduction des disparités. Il invite les décideurs publics à prioriser la coordination multi-niveau et les mécanismes d'évaluation systématique, afin de maximiser les retours sur investissement des initiatives Sud-Sud.

Références :

- Abhatoo.ma. (2023). *Loi organique n° 111-14 relative aux régions*. <http://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-social/etat-politique/decentralisat>
- Agence Française de Développement (AFD). (2025). *Rapport annuel coopération maroco-française 2023-2025*. Paris.
- Bache, I. (2008). *Europeanization and multi-level governance: Cohesion policy in the European Union and Britain*. Rowman & Littlefield.
- CESE. (2024). [Titre non spécifié dans les sources consultées].
- Chbar, H. (2022). *Coopération décentralisée et développement territorial : Revue de littérature*. <https://fr.scribd.com/document/785655910>
- Cour des Comptes. (2025). *Rapport synthèse régionalisation avancée*. <https://www.courdescomptes.ma/wp-content/uploads/2023/10/Synthese-Regionalisation-fr.pdf>
- Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT). (2022). *Manuel FACDI*. <https://ampcpp.ma/wp-content/uploads/2022/06/Manuel-FACDI-FR.pdf>
- Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT). (2023). *Méthodologie de la coopération décentralisée internationale des collectivités territoriales*. <https://collectivites-territoriales.gov.ma/>
- Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT). (2024). [Rapport annuel coopération décentralisée].
- Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT). (2025). *Rapport annuel coopération décentralisée 2025*. Ministère de l'Intérieur.
- El Amri, M. (2022). *Coopération décentralisée et développement territorial : cas du Maroc*. *Revue d'Économie et de Gestion*, 22. <https://revues.imist.ma/index.php/REK/article/view/35832>
- El Amrani, M. (2022). *Coopération décentralisée et développement territorial : cas du Maroc*. *Revue d'Économie et de Gestion*, 22, 35832. <https://revues.imist.ma/index.php/REK/article/view/35832>
- Faguet, J.-P. (2014). *Decentralization and governance*. *World Development*, 53, 2-13.
- Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2024). *Rapport sur le développement humain régional au Maroc 2024*. <https://www.hcp.ma/>
- Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2025). *Troisième rapport sur la mise en œuvre de la régionalisation avancée*. <https://www.hcp.ma/file/238741>

- Hooghe, L., & Marks, G. (2003). Unraveling the central state, but how? Types of multi-level governance. *American Political Science Review*, 97(2), 233-243.
- Kehel, M. (2022). La coopération décentralisée, un dispositif pour dynamiser le développement des collectivités territoriales marocaines : État des lieux et perspectives. *Revue Française d'Économie et de Gestion*. <https://www.revuefreg.fr/>
- Loi organique n° 111-14 relative aux régions. (2015). *Bulletin Officiel du Royaume du Maroc*, n° 6512. <https://www.regions-maroc.ma/wp-content/uploads/2020/10/Loi-organique-region.pdf>
- Marks, G., & Hooghe, L. (2004). *Multi-level governance and European integration*. Rowman & Littlefield.
- Ministère de l'Intérieur. (2022). *Décret exécutif n° 2-21-456 relatif au Fonds National de Coopération Décentralisée*.
- Moher, D., Liberati, A., Tetzlaff, J., Altman, D. G., & The PRISMA Group. (2009). Preferred reporting items for systematic reviews and meta-analyses: The PRISMA statement. *PLoS Medicine*, 6(7), e1000097.
- OECD. (2023). *Decentralised development co-operation: A geographical approach*. OECD Publishing.
- Réseau F3E. (2008). *Guide pratique et méthodologique coopération décentralisée*. <https://reseauf3e.org/>
- UCLG. (2021). *Decentralized cooperation and the 2030 Agenda*. United Cities and Local Governments.
- UCLG Africa. (2025). [Rapport sur le FACDI].
- United Nations Office for South-South Cooperation (UNOSSC). (2022). *South-South and triangular cooperation: A guide to key concepts*. UNOSSC.
- Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6th ed.). SAGE Publications.
- Zerhouni, L. (2023). Gouvernance multi-niveaux et coopération décentralisée : un modèle pour le développement régional. *Journal of Regional Studies*, 34(2), 209-234.
- Zerhouni, S., et al. (2020). Coopération décentralisée au Maroc : état des lieux et perspectives. *Revue d'Études Régionales.